

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 213

AMENDEMENT

présenté par
Mme Lebec

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi n'est pas une bonne idée, ce qui justifie cet amendement.